



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale Grand Est organise des

Journées de préparation à la retraite 2024

À l'attention des agents de la fonction publique d'Etat exerçant en région Grand Est
faisant valoir leur droit à la retraite entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 mars 2025.

Les agents ayant déjà fait valoir leurs droits à la retraite ou les agents faisant valoir leurs droits au-delà de la période mentionnée, doivent le préciser sur le formulaire d'inscription.

Ces journées de préparation à la retraite aborderont les thèmes suivant :

- Gestion financière et juridique
 - Aspect psychologique
 - Santé-Hygiène-Diététique
- Organisation et gestion du temps

Chaque session se compose de deux journées, qui auront lieu à :

Inscriptions ouvertes fin janvier

- **Épinal les 11 et 12 mars 2024**
- **Reims les 21 et 22 mars 2024**

Inscriptions ouvertes en février

- **Strasbourg les 04 et 05 avril 2024**
- **Metz les 18 et 19 avril 2024**

Inscriptions ouvertes en mars

- **Chaumont les 06 et 07 mai 2024**
- **Colmar les 16 et 17 mai 2024**
- **Bar Le Duc les 23 et 24 mai 2024**
- **Troyes les 30 et 31 mai 2024**

Inscriptions ouvertes en avril

- **Nancy les 06 et 07 juin 2024**
- **Charleville-Mézières les 20 et 21 juin 2024**

Inscriptions ouvertes en Juillet

- **Colmar les 12 et 13 septembre 2024**
- **Metz les 16 et 17 septembre 2024**
- **Nancy les 19 et 20 septembre 2024**
- **Châlons les 26 et 27 septembre 2024**

Inscriptions ouvertes en septembre

- **Strasbourg les 07 et 08 octobre 2024**

Ces deux journées ont pour objectif :

- D'engager une réflexion sur les changements de vie engendrés par la retraite
- De sensibiliser aux aspects psychologiques et sociaux de la transition vie active / retraite
- D'aborder le domaine de la santé et la nécessaire hygiène de vie à observer
- De traiter les questions financières et la gestion de son patrimoine
- D'élaborer un nouveau projet de vie

ATTENTION : il ne sera pas procédé au calcul du montant des droits à la retraite des participants.

La SRIAS prenant en charge les frais de restauration pour le déjeuner, l'inscription à une session comprend également l'inscription au déjeuner, sauf avis contraire.

Les frais de déplacement restent à la charge de l'agent.

Les personnes intéressées devront s'inscrire directement sur le site de la SRIAS Grand Est, rubrique « Accompagnement des agents » et sous-rubrique « Préparation à la retraite » : <https://www.srias-grandest.fr/article.php?id=37>

Une attestation d'appartenance à la fonction publique (fiche de salaire, titre de pension ou carte professionnelle) est obligatoire.

Préfecture de la région Grand Est

Tél : 03 88 21 67 68

www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est

5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

Une convocation sera adressée à chaque personne retenue environ 15 jours avant le début de la session. Le lieu exact sera précisé à ce moment-là.

Nota : Dans la mesure où des actions similaires seront organisées dans toute la région Grand Est, la priorité sera donnée aux agents habitant à proximité des lieux définis.

Nous rappelons que, conformément à la circulaire du 15 février 2017, relative à l'action sociale interministérielle déconcentrée, toutes facilités de participation aux actions d'information mises en place par la SRIAS doivent être données aux agents.

La SRIAS n'est pas habilitée à mettre en place des formations, c'est pourquoi, nous parlons de sessions. Il appartient aux agents de convenir avec leur service des ressources humaine de poser des congés ou de négocier ces deux journées comme des journées de formation.

Si les demandes étaient plus nombreuses que les places disponibles, priorité sera donnée par proximité de la date de mise en retraite et aux agents dont le ministère n'organise pas d'action similaire.



En cas d'absence injustifiée, vous ne serez plus prioritaires aux actions proposées par la SRIAS Grand Est